



LISTE POUR LES ÉLECTIONS AU COMITÉ DIRECTEUR

Assemblée Générale du 9 mars 2024

La liste doit comporter de 3 à 7 candidats. La ligne qui emporte le plus de voix sera élue pour un mandat de 4 ans.

Prénom	Nom	Numéro Licence FFM

Chaque candidat doit être détenteur d'une licence FFM chez 100% Supermotard Club en cours de validité au jour des élections.

Envoyer la liste au plus tard le **8 mars 2024** à secretariat@100pour100smc.fr

  100pour100smc

 viensrider@100pour100smc

 100pour100smc.fr

 +33 6 78 98 31 10

100% Supermotard Club | Association Loi 1901 | Moto Club affilié à la Fédération Française de Motocyclisme n° C3064
Siège social : 5 ch de Berges, 31410 Lavernose Lacasse | RNA W662005532 | SIREN 889997979

